

NOTES D'ENQUÊTE

SAUSSENAC (81) 12.09.2012

1 – CONTEXTE

Le 12 septembre 2012 vers 21h30, une automobiliste circulant sur la D903 dans la commune de SAUSSENAC (81) observe trois lumières colorées clignotantes dans le ciel. Après deux minutes d'observation, le PAN change de direction en passant au-dessus du véhicule puis le témoin le perd de vue.

Le témoin s'est présenté à la gendarmerie de VALENCE D'ALBIGEOIS (81) le 15 septembre pour déposer son témoignage. L'enquête est close le 3 octobre 2012, puis le dossier est transmis au GEIPAN le 25 octobre.

2- DESCRIPTION DU CAS

Extrait du PV, pages 4 et 5 :

« Je viens vous voir afin de votre faire une déclaration au sujet d'une observation que j'ai faite le mercredi 12 septembre 2012 vers 21h30 sur la route.

Ce soir là, alors que je revenais de mon travail et que je me dirigeais chez moi à VALENCE D'ALBIGEOIS, j'ai aperçu un phénomène étrange dans le ciel.

Je me trouvais au volant de mon véhicule sur la route départementale 903. Je roulais à environ 70 km/heure, j'étais au niveau du lieu dit La barrique sur la commune de SAUSSENAC 81. J'étais juste avant l'intersection menant au village de Saussenac.

A ce moment là, j'ai vu une lumière rouge et une bleue qui clignotaient. Elles étaient au niveau de la petite butte avec l'abri-bus. J'ai cru que c'était les lumières d'un relai téléphonique.

En roulant, je suivais du regard ces lumières et je me suis aperçu qu'elles avançaient vers le lieu-dit LE VERN.

Je me suis dit qu'il devait s'agir des pompiers mais en approchant de la lumière j'ai vu qu'elle était dans le ciel et non au sol. Là, je me suis dit « ça doit être un avion ».

Quand je suis arrivée au niveau de cette source de lumière, c'est-à-dire au niveau du chemin menant au lieu dit Le cause, j'ai éteint la musique de mon auto radio et ouvert ma vitre.

Ce phénomène lumineux était sur ma gauche alors que je circulait sur la D903. On avançait dans le même sens.

J'ai ralenti, je roulais à 40 km/heure. Ce phénomène avançait un peu plus vite mais pas beaucoup.

J'ai écouté mais n'ai rien entendu provenant de cette lumière. Pas de bruit de moteur, de souffle, il n'y avait pas d'odeur particulière.

Quand à sa hauteur dans le ciel, il n'était pas haut car arrivait à proximité d'une maison qui est au bord de la route, cet engin était à peine au dessus du toit à 10 mètres au dessus du sol.

A un moment donné, je me suis trouvé à sa hauteur. J'ai penché la tête par la fenêtre pour mieux voir ce que c'était.

La j'ai vu que cela avait une forme triangulaire et un point lumineux à chaque extrémité. Un rouge, un bleu et un blanc qui clignotent.

Cette forme est passée au dessus de ma voiture et là j'ai vu qu'elle avançait en étant un peu penché. Ca correspond au croquis que vous me présentez.

J'ai dessiné deux croquis afin de décrire l'objet. Celui-ci devait faire environ 04 mètres de long. Les bouts semblaient arrondis.

Il faisait nuit ; j'ai aperçu cet objet comme une masse avec 03 lumières et non trois objets distincts. Par contre au niveau de sa masse totale, je ne sais pas car je l'ai aperçu par-dessous.

Ensuite juste après la maison, cet objet a changé de direction, il a traversé la route en direction du village de Saussenac. Il ne faisait toujours pas de bruit.

Moi, j'ai continué ma route et je l'ai perdu de vue car le village de Saussenac était derrière moi.

Je vous donne également un plan sur lequel j'ai inscrit mon cheminement et le sien ainsi que l'endroit où il a changé de cap.

Mon observation a duré environ deux minutes.

Ensuite je suis rentré chez moi et j'ai raconté à mon compagnon ce que je venais de voir car je ne comprends pas de quoi il s'agit.

C'est la seule et unique fois que je vois une chose pareille. Je fais ce chemin tous les jours toute l'année de jour comme de nuit vu mon métier.

Vous me remettez une pochette du CNES. Ce entre a recevoir une copie de ce procès verbal. J'aimerais beaucoup que ce centre me tienne informée du résultat de leur recherches concernant ce que j'ai vu mercredi dernier. »

3- ANALYSE

3.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE

L'observation a eu lieu alors que le témoin circulait sur la D903 sur le territoire de la commune de Saussenac (81), plus précisément entre les lieux dit La Barraque et le Causse.

Le témoin a dressé un plan de son observation grâce à la gendarmerie (Figure 1).

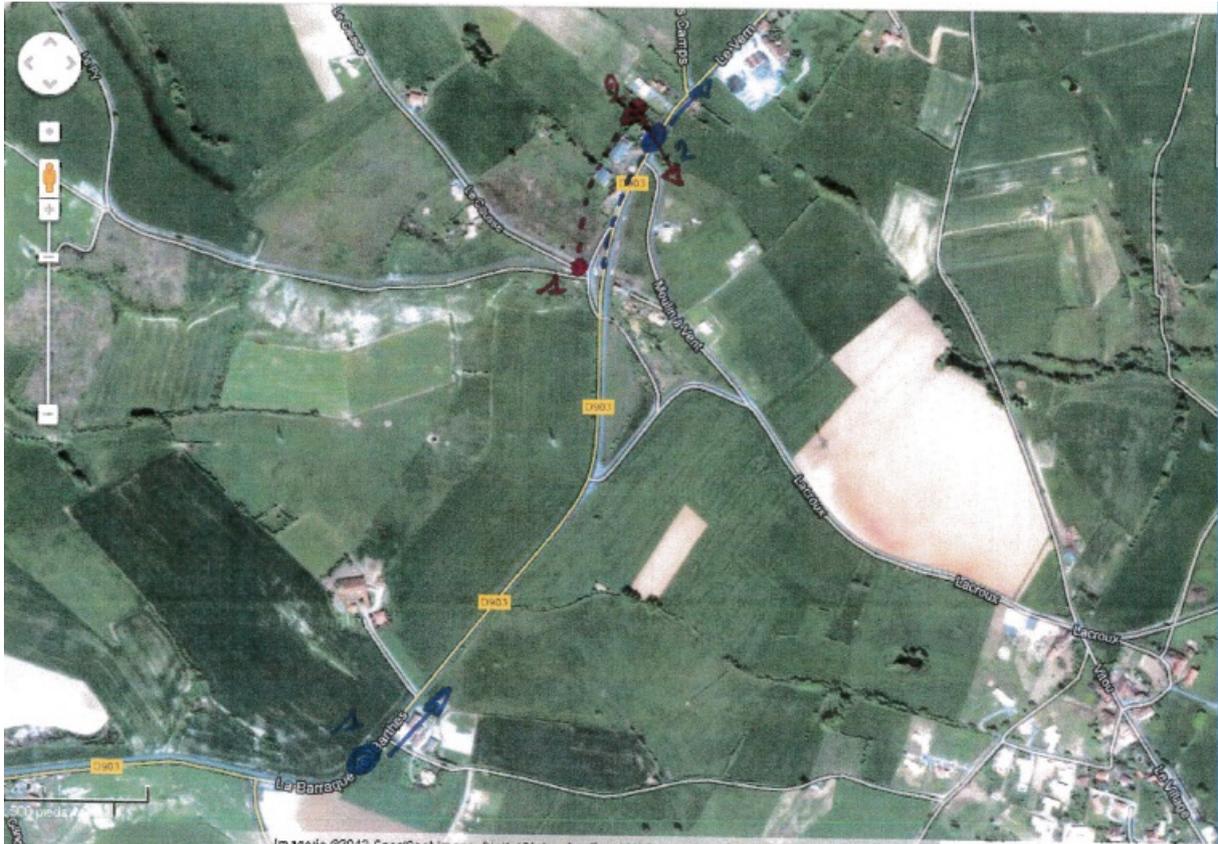


Figure 1 : Gendarmerie – reconstitution du lieu d'observation

La direction d'observation du PAN est donc variable :

- Nord-Nord-Est dans la première phase d'observation,
- puis vers le Nord ou le Nord-Ouest durant le trajet entre La Barraque et Le Vern,
- et enfin départ du PAN vers le Sud-Est en fin d'observation.

3.2 SITUATION METEO

La plus proche station aux données accessibles pour la date considérée est celle d'Albi-Le Séquestre (81), située à 15 km au Sud-Ouest du lieu d'observation (Figure 2).

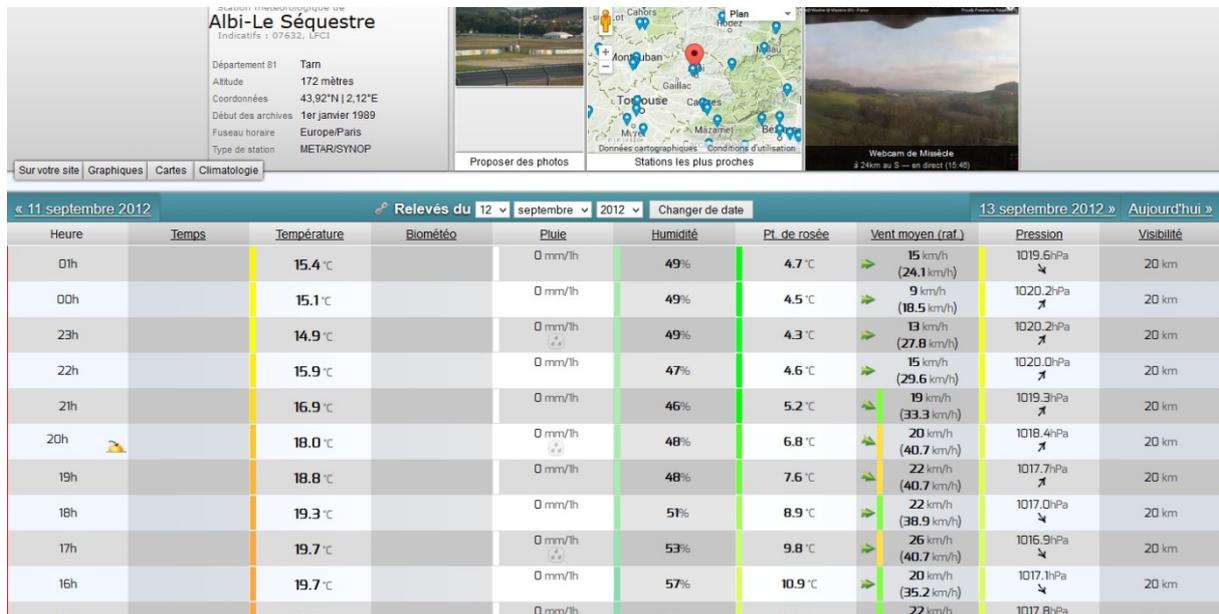


Figure 2 : Infoclimat – relevé des données météorologiques

Ces données, bien que partielles, montrent l'absence de pluie et une pression atmosphérique de 1019 hPa, en augmentation. Un vent moyen compris entre 15 et 19 km/h soufflait de l'Ouest.

Les archives de la nébulosité sur Meteociel montrent que le ciel était complètement couvert, avec une couverture de 8/8 octas. Toutefois, la très bonne visibilité horizontale (20 km) montre que le plafond nuageux était haut (Figure 3).

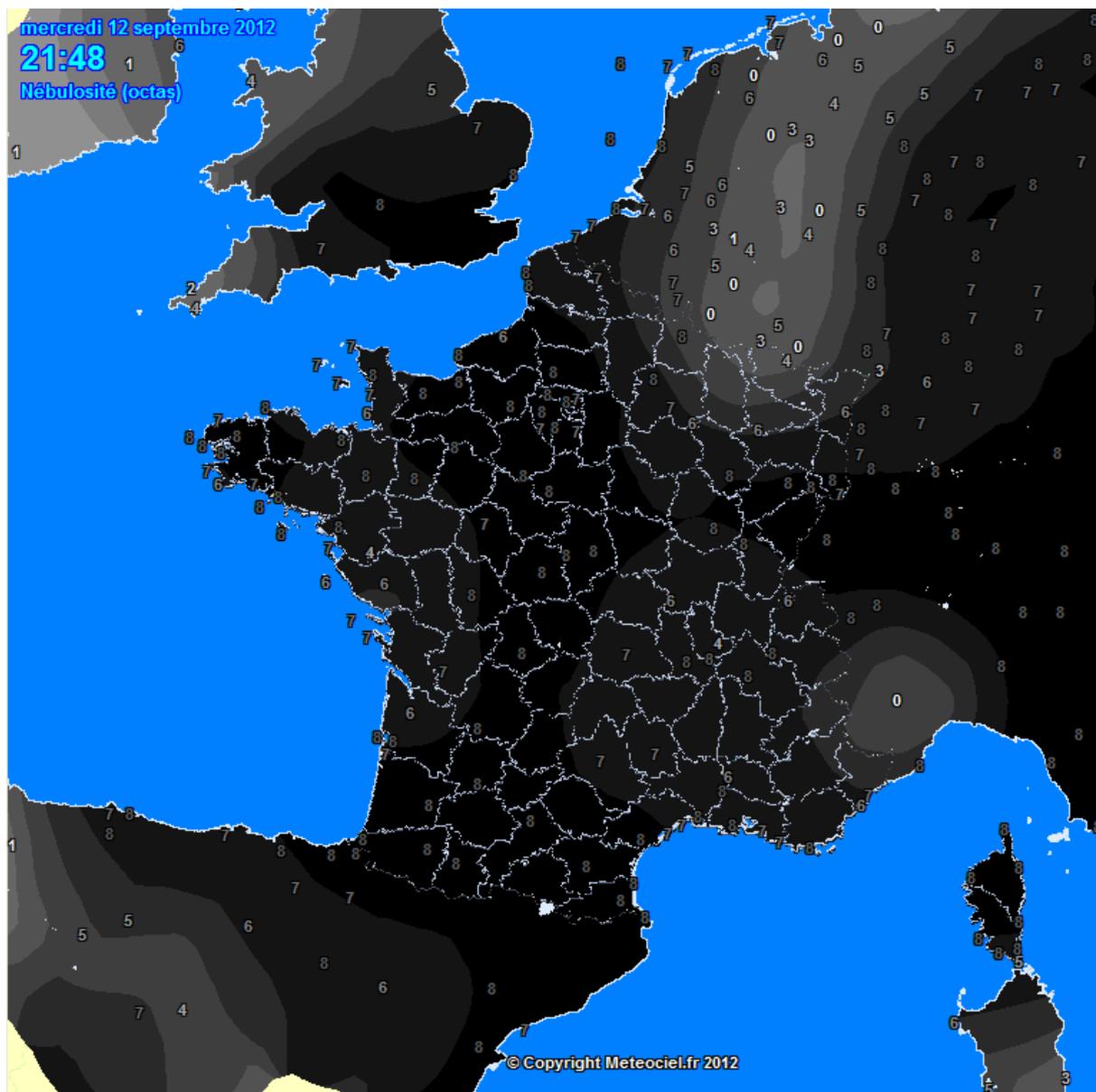


Figure 3 : Meteociel – relevé des nébulosités à 21h48

3.3 CROQUIS DU TEMOIN

Le témoin a fourni trois croquis représentant le PAN (Figures 4, 5 et 6).

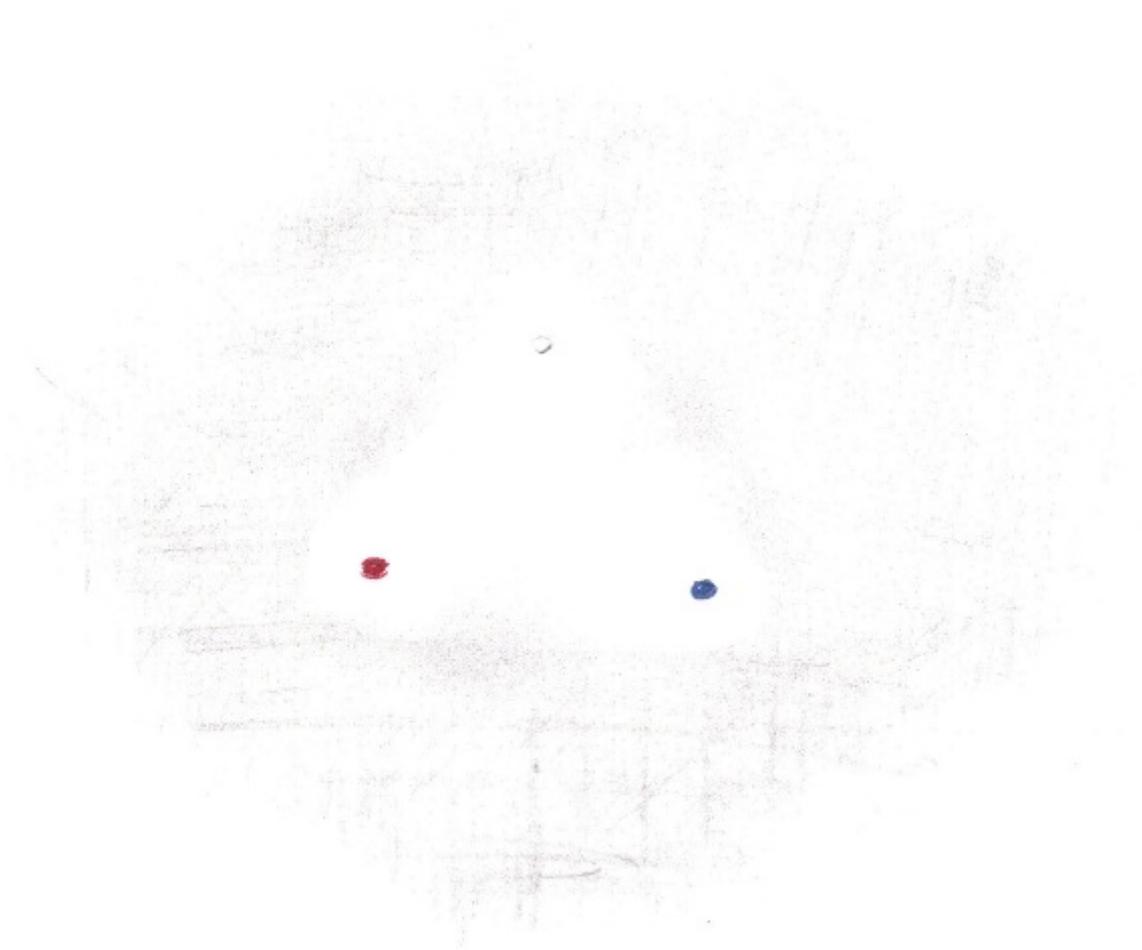


Figure 4 : croquis du témoin

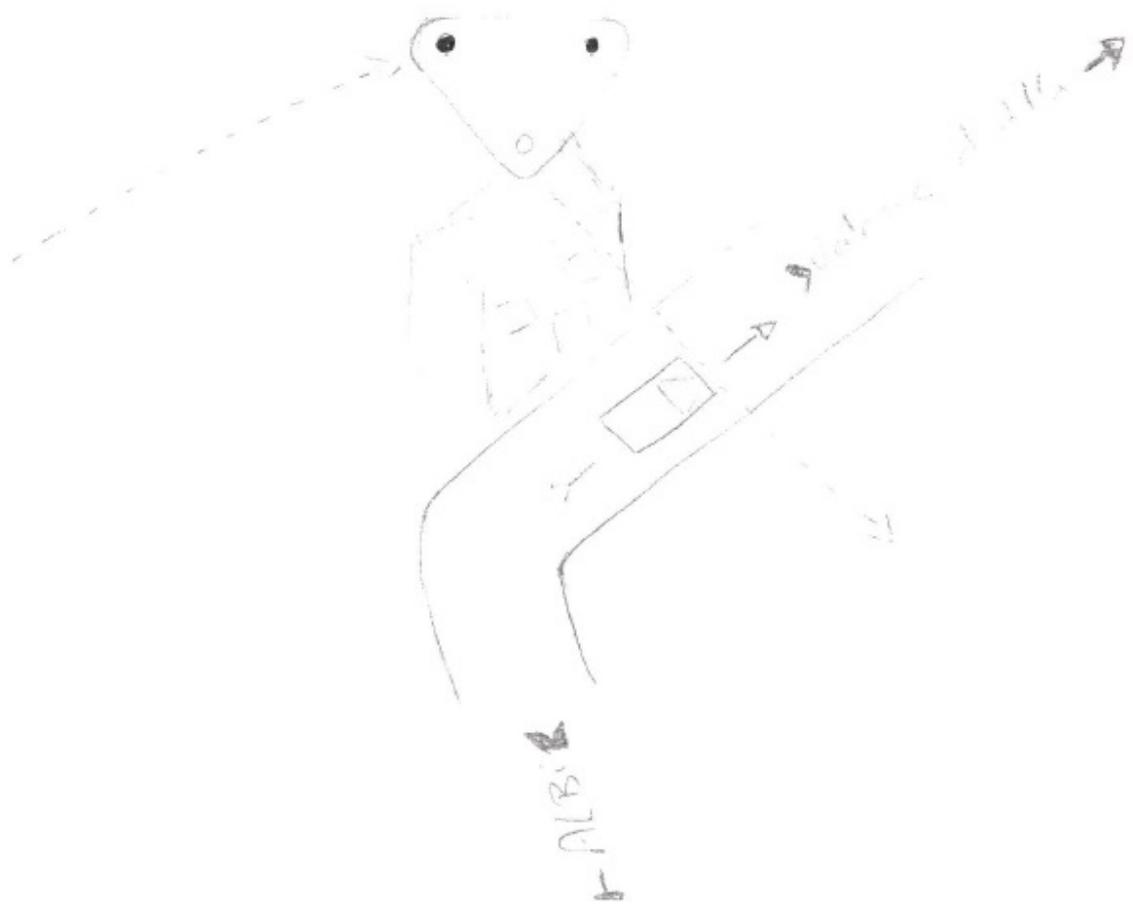


Figure 5 : croquis du témoin

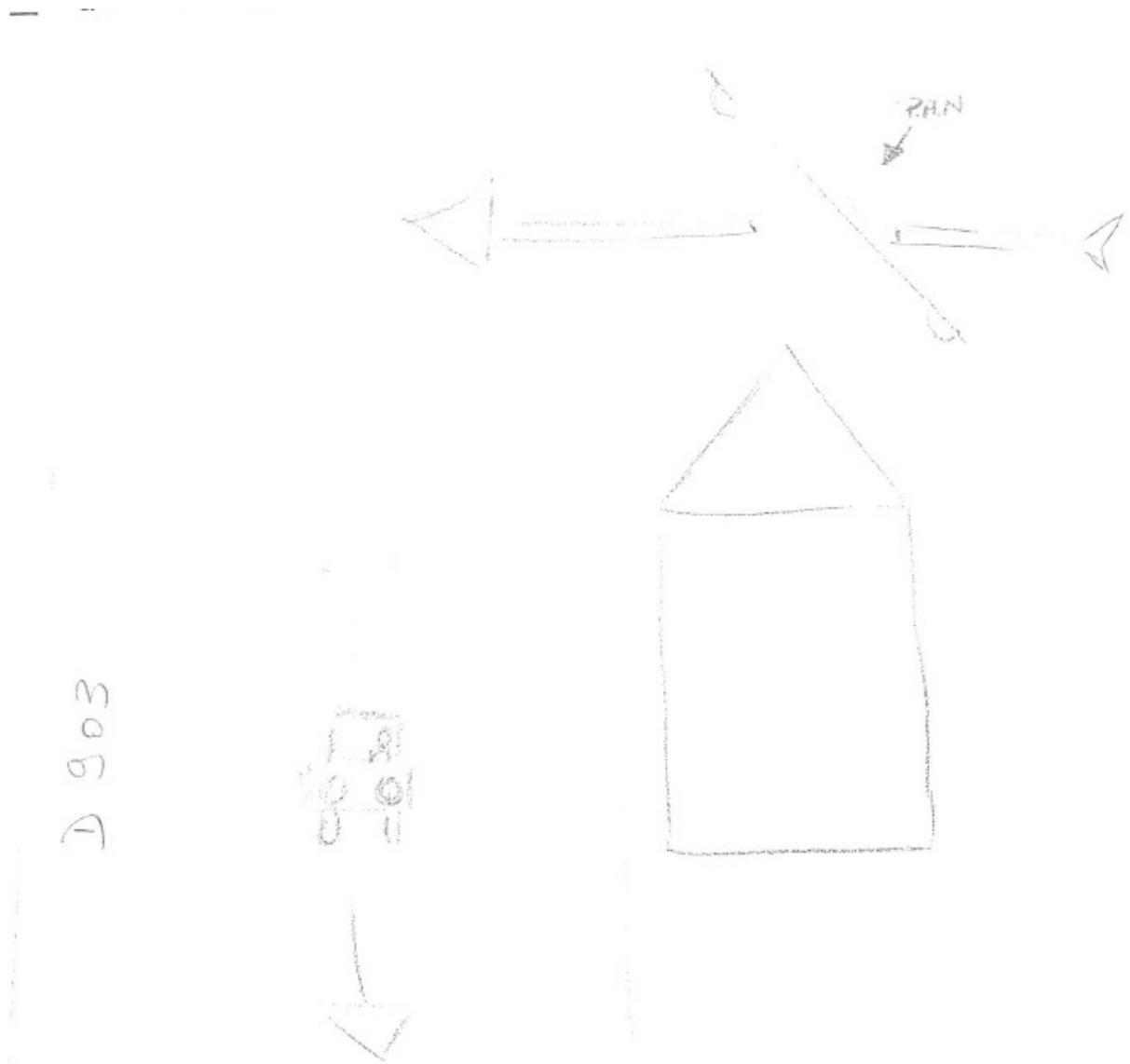


Figure 6 : croquis du témoin

3.4 SITUATION ASTRONOMIQUE

Une reconstitution sur Stellarium pour Albi (81) pour le 12 septembre 2012 à 21h30 montre l'absence de la Lune dans le ciel.

La seule planète alors visible est Mars (magnitude +1,4), en phase de coucher au Sud-Ouest.

Les principaux astres remarquables sont Arcturus à 25° de hauteur angulaire à l'Ouest, Vega pratiquement au zénith, et Capella à 4° de hauteur angulaire au Nord-Nord-Est (Figure 7).

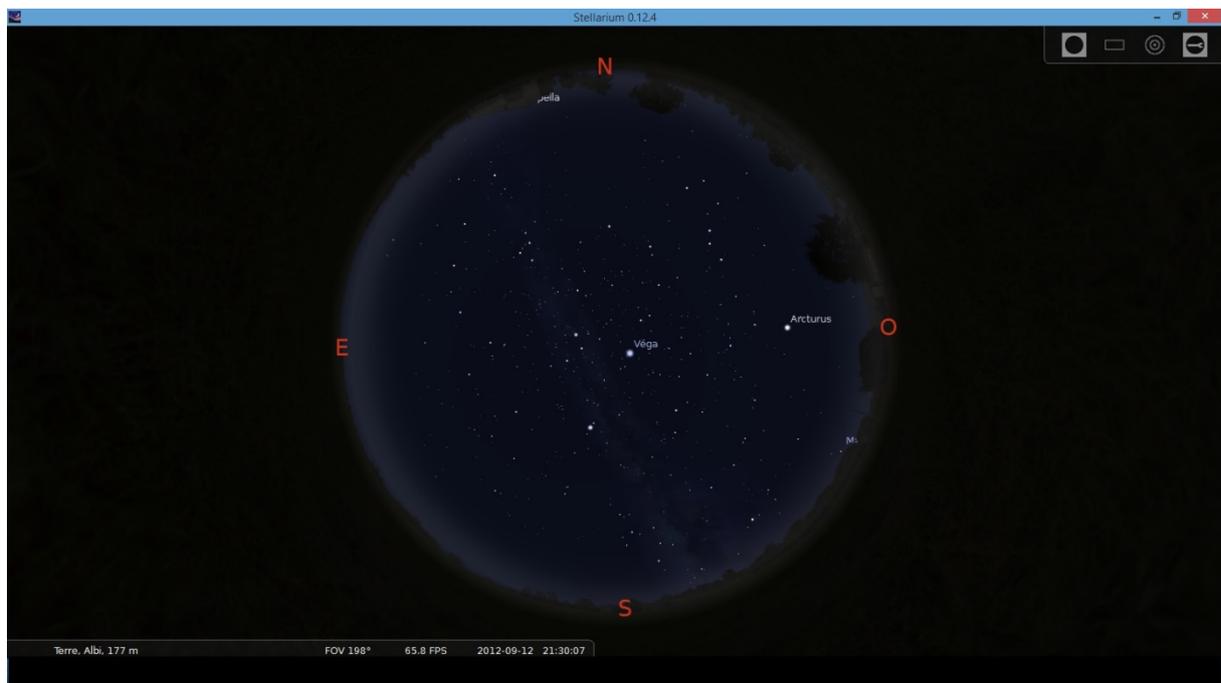


Figure 7 : Stellarium – reconstitution du ciel de l'observation

Le fait que le PAN soit mobile et visible dans différentes directions permet par ailleurs d'exclure une méprise astronomique.

3.5 SITUATION AERO ET ASTRONAUTIQUE

Le témoin ne mentionne pas avoir vu d'avion durant son observation, mais a toutefois pensé à cette hypothèse en cours d'observation. On peut signaler la présence de l'aérodrome d'Albi-Le Séquestre à 15 km au Sud-Ouest, et des aéroports de Rodez-Aveyron à 47 km au Nord-Nord-Est et de Toulouse-Blagnac à 84 km au Sud-Ouest.

Au niveau astronautique, on peut signaler l'absence de visibilité de l'ISS au moment de l'observation (Figure 8).

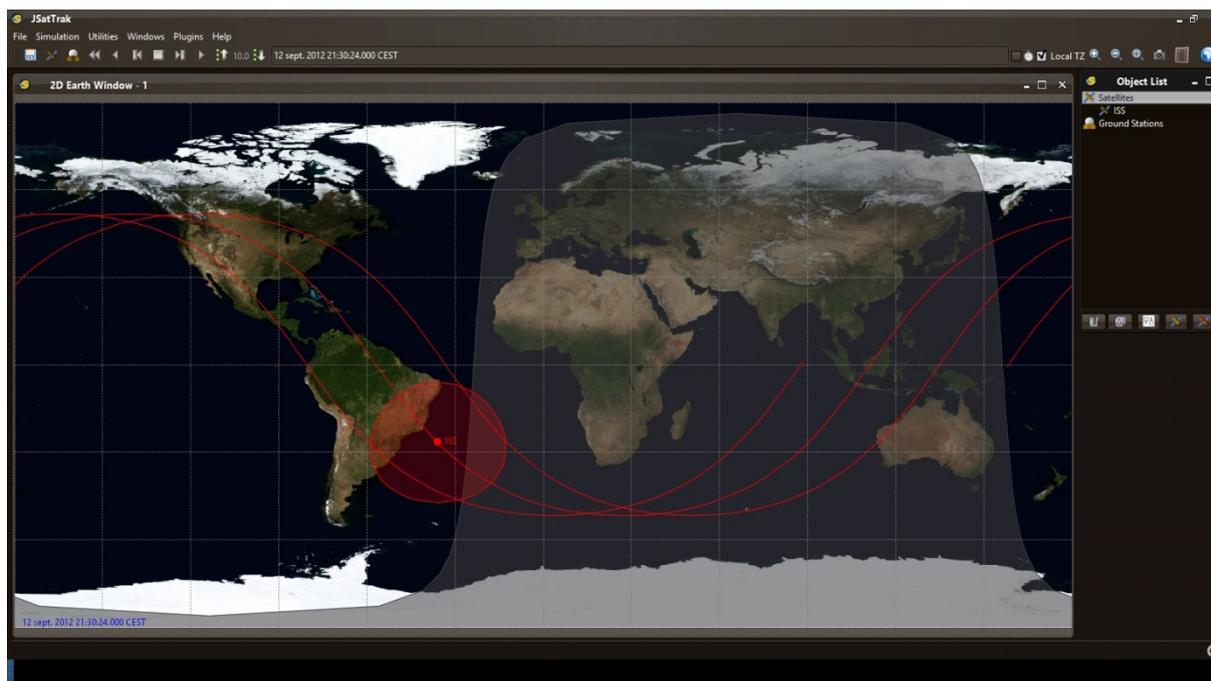


Figure 8 : JSatTrak – reconstitution de la position de l’ISS

L’heure et la période de l’année de l’observation sont favorables à l’observation de très nombreux passages satellitaires. Toutefois, le fait que le PAN soit vu dans différentes directions permet d’exclure l’hypothèse astronautique.

4- HYPOTHESES

Une hypothèse envisagée : l’observation d’un aéronef.

La description du PAN, présentant plusieurs lumières colorées clignotantes, ainsi que le fait qu’il se déplace selon une trajectoire banale, est assez typique de l’observation d’un avion volant de nuit. Il est d’ailleurs à noter que cette hypothèse a été avancée par le témoin durant son observation. De nuit, un avion n’est repérable que par ses feux, et il apparaît donc comme un objet limité par ses feux, donc en triangle.

La direction de départ du PAN, vers le Sud-Est, peut correspondre à un trajet menant à deux aéroports : Béziers-Cap d’Agde en Languedoc (à 116 km) et Montpellier-Méditerranée (à 145 km). De plus, la direction d’arrivée du PAN, vers le Nord-Nord-Est, est cohérente avec la direction de l’aéroport de Rodez-Aveyron.

Notons aussi que la zone est en bordure d’une zone RTBA d’exercice militaire à très basse altitude, activable le mercredi :

cf https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr/dossier/3rdparty/CARTE_RTBA_0116.pdf

Malheureusement, la faible description du PAN (taille angulaire inconnue) et le long délai de traitement du dossier empêche une analyse plus détaillée du cas.

Le témoin mentionne une lumière bleue, inusitée en aviation, c’est le vert qui balise l’aile gauche de l’avion, mais une perception imparfaite est possible.

Le témoin ne mentionne pas de bruit, mais il roule en voiture, donc avec un bruit de fond important. Un avion à hélice à basse vitesse peut ne pas être très bruyant.

L'hypothèse de l'observation d'un aéronef reste toutefois possible.

5- CONCLUSION

D'étrangeté moyenne et de consistance faible (témoin unique, observation de courte durée), ce cas s'avère être une méprise possible avec un aéronef.

Cependant, malgré une description assez typique, la faible qualité du témoignage et le long délai de traitement du dossier empêchent l'identification formelle d'un éventuel avion.

Ce n'est pas la perception visuelle du témoin qui est en cause, mais l'interprétation que le témoin fait de son observation à travers son ressenti (fatigue, conduite de nuit).

Ce cas est classé B, probable observation d'un aéronef.